



Communiqué de presse

Le fiasco Mediapro : où sont les responsables ?

Le 29 mai 2018 dans les locaux de la Ligue de football professionnelle, le message de Noël le Graët, Président de la FFF est euphorique : « *Bravo à toute l'équipe de la Ligue d'avoir réussi, dans un contexte incertain, après avoir attendu le moment propice, quelque chose de formidable, qui va permettre aux clubs et d'une manière générale au football professionnel et à tout le football de se développer de manière efficace* ». Puis en décembre 2019 : « *Le contrat sera payé. Le football français n'a pas de souci à se faire.* »

Aujourd'hui, effectivement il convient de « féliciter » tous les acteurs de ce magnifique contrat signé sans s'inquiéter de la solidité financière de Mediapro et pire, sans demander aucune garantie bancaire dans l'appel d'offre, comme il est d'usage dans le monde des affaires pour un tel contrat !

Par contre, il semble que d'importants bonus aient été consentis... Pourquoi ? Pour qui ?

Mais au delà de l'aspect financier qui va pénaliser le football français dans son ensemble, le football amateur avait déjà payé le prix fort avec la programmation des rencontres de Ligue 1 et Ligue 2 les samedi et dimanche après-midi. Ce qui a grandement déstabilisé les petits clubs déjà à l'agonie.

L'AFFA demande qu'à l'occasion de la renégociation des droits télévisés, la question de la programmation des rencontres de Ligue 1 et Ligue 2 soit abordée et que les samedis après-midi (jusqu'à 18h00) et les dimanches après-midi (jusqu'à 19h00) soient réservés au foot amateur. A l'heure où les clubs souffrent de la crise sanitaire et de ses conséquences, il faut, plus que jamais, remettre les clubs amateurs au cœur du football, pour leur permettre de jouer le rôle social reconnu par tous, dans nos villes et villages.

Cette situation désastreuse démontre également encore une fois à quel point il est temps que la gouvernance de la FFF change et que le Président de la République respecte enfin sa promesse de campagne : **permettre aux Présidents de tous les clubs de voter, tous les 4 ans, pour l'élection du Président de la FFF.** Ce sont des enjeux démocratiques et économiques vitaux.

Le contexte économique issu de la crise sanitaire impose de prendre enfin la mesure du rôle majeur des clubs amateurs au sein du football et du pays. Jamais considérés, les clubs amateurs ne voient que très rarement la couleur de l'argent des droits télévisés.

C'est pourquoi, l'AFFA se réserve le droit de saisir la justice pour faire toute la lumière sur les nombreuses responsabilités de ce fiasco monumental et ainsi préserver l'avenir des clubs amateurs et du football Français.

Tours, le 12 décembre 2020

Association Française de Football Amateur